



## PREFET DE LA LOZERE

### **Allocution de M. Guillaume LAMBERT, préfet de la Lozère à l'occasion de l'inauguration du centre d'incendie et de secours de Langogne-Haut Allier le mercredi 27 novembre 2013.**

(seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Député,  
Monsieur le Sénateur,  
Monsieur le président du conseil général,  
Monsieur le conseiller général, représentant le conseil d'administration du SDIS,  
Monsieur le maire de Langogne,  
Monsieur le président de la communauté de communes du Haut-Allier,  
Mesdames et Messieurs les officiers, sous-officiers et sapeurs-pompiers,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames, Messieurs

Je veux tout d'abord vous dire mon plaisir de venir ici à Langogne, pour saluer une étape importante dans l'amélioration continue du service public de secours et de lutte contre l'incendie, avec l'inauguration de ce nouveau centre d'incendie et de secours de Langogne-Haut Allier

Il est symbolique à plus d'un titre.

Il est symbolique, d'abord, de la volonté de faire coïncider la modernité des moyens mis à votre disposition avec l'exemplarité des actions que vous menez chaque jour. Les conditions de vie et de travail des sapeurs-pompiers doivent être à la hauteur de leur engagement au service de nos concitoyens. Dans ce cadre, l'amélioration de vos équipements et installations est une exigence d'efficacité autant qu'une marque de reconnaissance.

Je suis certain que vous profitez déjà, depuis votre installation dans ces nouveaux locaux, sous le commandement du Lieutenant Thierry MERLE, de toutes les commodités de cet équipement moderne, performant et opérationnel.

Ce centre de secours est symbolique, aussi, de la volonté de faire bénéficier les zones rurales d'une offre de secours proche et de qualité.

Importante pour vous, sapeurs-pompiers du territoire de Langogne, cette inauguration est également essentielle pour les habitants des 9 communes couvertes par le centre. Elle est, en effet, pour eux, la garantie d'une sécurité quotidienne renforcée et d'une réponse opérationnelle rapide.

.../...

Enfin, ce centre de secours, est emblématique de l'action conjuguée des élus, des sapeurs-pompiers eux-mêmes et de l'Etat.

En effet, le financement de cet équipement d'un coût de 1 374 711, 00 euros, constitue un très bel exemple de coopération puisque la communauté de communes du Haut-Allier dont les 9 communes sont protégées en premier appel par ce centre se sont associées à la construction et ont participé à hauteur de 954 671, 00 € (70% ) le SDIS prenant en charge les annuités pour un capital maximum de 370 800, 00€, l'Etat finançant les 420 000, 00 € restants (30, 5 %).

Mais je voudrais insister sur le fait qu'un centre de secours n'est pas qu'une installation nouvelle, c'est un lieu dans lequel trouve à s'exprimer le sens inaltérable du devoir qui vous pousse chaque jour à agir au service de vos concitoyens.

Ce sens de l'engagement, je veux très sincèrement mais aussi très simplement le saluer aujourd'hui. Les chiffres, en la matière, sont éloquentes. Depuis le début de l'année, on dénombre 514 interventions sur le territoire langonais. Ces interventions concernent les secours à personnes (354 soit 69 %), les incendies (21 soit 4 %) et 139 autres interventions (soit 27 %.)

Mais rendre hommage à votre action, c'est une chose ; encore faut-il en assurer l'avenir et la pérennité.

**Le volontariat** en est l'enjeu essentiel. Son développement est une des priorités politiques du gouvernement.

**Un plan d'action pour le volontariat** a été ainsi signé le 11 octobre dernier à Chambéry, entre l'État, les conseils généraux, l'association des maires de France, représenté par Pierre MOREL A L'HUISSIER, et la fédération nationale des sapeurs pompiers. C'est un engagement national fort pour le volontariat.

Les principales mesures de ce plan prévoient d'élargir le recrutement des volontaires en ciblant les femmes, les cadres et les jeunes issus de la diversité et de mieux adapter la formation aux profils recrutés. Les volontaires seront favorisés pour l'accès aux logements sociaux près des centres de secours. Il est aussi convenu d'arrêter les fermetures de casernes, de faciliter les relations avec les employeurs publics et privés.

Plusieurs mesures visent aussi à remettre plus de distinctions (médailles, décorations) aux volontaires et à favoriser l'avancement des volontaires aux grades d'officiers et d'officiers supérieurs.

Et puis la dernière mesure de ce plan promet de prendre en compte l'inflation dans le calcul de l'indemnité horaire des volontaires.

S'il faut reconnaître et considérer ces femmes et ces hommes qui s'engagent à leur juste valeur, il y a un effort particulier à porter en direction de la jeunesse.

**Le service civique**, est aujourd'hui sous utilisé par les SDIS (471/40 000 en France). Pourtant il peut être un levier important pour le développement et la valorisation du volontariat de sapeur-pompier. Les jeunes engagés dans ce cadre par les services départementaux d'incendie et de secours, ont la possibilité d'être formés pour devenir sapeur-pompier volontaire, activité qu'ils pourront ensuite poursuivre au service de leurs concitoyens en parallèle de leur vie professionnelle et personnelle.

En Lozère, le service civique n'a pour l'instant pas trouvé de candidat.

Le champ de l'insertion professionnelle doit également être exploré dans le cadre de la promotion du volontariat. Je crois que l'insertion par l'emploi peut devenir une voie à part entière, pour recruter des pompiers volontaires car il existe des demandeurs d'emplois volontaires et motivés et dont le recrutement en tant que sapeurs-pompiers volontaire peut favoriser le retour à l'emploi. Pouvoir indiquer que l'on est sapeur-pompier volontaire sur un curriculum-vitae, c'est un gage de confiance pour tout employeur. Il nous faut donc renforcer les liens entre les partenaires de l'emploi (Direccte, pôle-emploi, mission locale, opérateurs d'insertion) et le SDIS. J'aurai à cœur d'y parvenir.

Enfin, la France va défendre devant la Commission européenne le maintien de l'**exemption du volontariat de la directive Travail**, le Président de la République s'y est engagé.

Vous le voyez les chantiers pour garantir la pérennité et le développement du volontariat et à travers lui notre modèle de sécurité civile ne manquent pas.

Je salue donc une nouvelle fois les sapeurs-pompiers pour leur travail au service de la population qui, je le sais, sait en retour manifester sa reconnaissance à des hommes et des femmes qui incarnent l'esprit de solidarité et de dévouement à l'intérêt général.

Je vous remercie de votre attention.